



UNIPHOR

**UNION NATIONALE DES INTERETS**

**PROFESSIONNELS HORTICOLES**

29 C Boulevard Edgar Quinet – 75014 PARIS

Tél. : 01 43 21 43 49 – Fax : 01 43 21 49 93

E-mail : [bureau-uniphor@orange.fr](mailto:bureau-uniphor@orange.fr) – site : [www.uniphor.fr](http://www.uniphor.fr)

## **PAS D'ÉTIQUETAGE À L'UNITÉ.**

Jadis lorsqu'un jeune horticulteur, devant la faillite de sa filière demandait de l'aide aux puissants, on lui conseillait de traverser la rue. Si possible dans les clous pour ne pas choquer la bonne société.

Combien seront-ils demain à passer de l'autre côté ?

Les instances européennes et gouvernementales ont repensé l'étiquetage des végétaux destinés à la plantation, afin de mieux suivre les flux. Une amélioration du système existant, en matière de traçabilité.

Ce nouveau Passeport Phytosanitaire, passe par l'étiquetage des unités commerciales. Comprenez, la plus petite unité de plantes, utilisée au stade de la commercialisation. On doit donc étiqueter par lots et ces derniers ne sont pas qu'un agrégat de plantes livrées en vrac. Les lots se doivent d'être homogènes ; variétés, lieux de production etc....

Si les horticulteurs et pépiniéristes vendaient la totalité de leur production d'un seul tenant, nul ne s'inquiéterait. Mais les milliers de géraniums, de troènes, de roses qui peuvent être produits par un professionnel ne sont jamais vendus d'un seul tenant. Souvent, les commandes ne dépassent pas la centaine d'unité.

Les professionnels de la filière vont donc devoir multiplier les étiquettes au gré des envies du secteur commercial. Peut-être faudra-t-il apposer le sésame sur chaque bouture et chaque tubercule. Une profusion qui aura un coût, financier (les étiquettes ne seront pas gratuites tout comme les logiciels qu'il conviendra d'acquérir) et humain (imaginez le temps qu'il faut pour apposer 10 000 étiquettes).

Il est évident que ce coût sera intégralement supporter par le producteur, peut-être accessoirement par le consommateur. L'histoire nous a prouvé à de multiples reprises que toute autre solution est une fable.

Si le Passeport Phytosanitaire doit accompagner quelques plantes voire chacune de celles qui quitteront l'exploitation, le coût engendré sonnera le glas de nombreux producteurs. Un énième coup porté à une filière qui s'écroule sous les contraintes depuis plus d'une décennie (et ne reçoit quasiment aucune aide).

Notre jeune horticulteur se sentira moins seul. Avec ses collègues ils seront laissés sur le bord du chemin mais de l'autre côté c'est moins dérangeant.

L'UNIPHOR et la Coordination Rurale ne peuvent accepter que l'avenir d'une filière de production tout entière soit à la merci des bricolages administratifs. Combien de ceux qui ont imaginé cette machine absurde ont touché du doigt les conséquences délirantes de leurs cogitations. L'étiquetage individuel des plantes doit être l'exception absolue.